

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



EXECUTIVE EDUCATION & DIGITAL UNIVERSITY

 CYCLE :

Formation continue

ACCESSIBLE EN ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage ou
de professionnalisation



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en présentiel

LICENCE PROFESSIONNELLE

**MENTION MÉTIERS
DU NOTARIAT**

Comptable Taxateur



En partenariat avec





Objectifs

La formation a pour objectif de former des collaborateurs maîtrisant la spécificité de la comptabilité d'un office notarial et les techniques de taxation des principaux actes notariés et dotés de solides connaissances comptables et juridiques, théoriques et pratiques. La licence professionnelle métiers du notariat, parcours comptable-taxateur, permet d'acquérir des compétences en comptabilité générale et appliquée au notariat (comptabilité quotidienne, facturation des actes...), en taxation des actes notariés et prestations notariales (calcul des impôts et taxes, déclarations fiscales), et en gestion du personnel (contrats de travail, paie, déclarations sociales).

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Licence (Niveau 6)
Code RNCP : 30153

DURÉE :

1 an
(septembre N à septembre N+1)

VOLUME HORAIRE :

446,5 heures

Public visé

Formation à effectif limité (capacité d'accueil : **20 apprenants**).

- **Etudiants** titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS comptabilité, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- **Professionnels ou aux demandeurs d'emploi** souhaitant se reconverter ou évoluer dans les professions notariales.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85). Formation accessible sous contrat d'apprentissage (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- **Etudiants** titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base

Sélection des candidats

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil. L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif.

Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Programme

UE1

105h

Comptabilité Générale - 57h

Comptabilité (principes généraux, schémas d'écritures comptables, ...) - 33h

Principes fondamentaux du droit comptable - 9h

Procédures comptables - 15h

Fiscalité générale et taxe - 48h

Fiscalité des actes notariés - 30h

Initiation à la taxation des actes - 18h

UE2

105h

Droit des contrats notariés - 39h

Vente et immobilier - 30h

Droit des sûretés - 9h

Droit patrimonial de la famille - 54h

Droit des régimes matrimoniaux, PACS - 24h

Droit des successions et des libéralités - 30h

Droit des affaires - 12h

Droit des sociétés, fonds de commerce - 12h

UE3

21h

Anglais juridique - 15h

Informatique notariale - 6h

UE4

36h

Environnement juridique et social du comptable taxateur – 36h

Structure juridique d'un office notarial - 9h

Droit social et gestion RH appliquée au notariat - 15h

Déontologie et responsabilité professionnelle - 12h

UE5

84h

Comptabilité notariale - 51h

Comptabilité appliquée au notariat - 36h

Pratique de la comptabilité notariale - 15h

Technique de taxation - 33h

Pratique de la taxation des actes notariés - 15h

Taxation des actes complexes - 18h

UE6 - Projet tutoré / PPA

35h

Responsable pédagogique

Sophie DEVILLE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Pour l'Université Toulouse

Capitole :

- **Baron Chaboche Véronique**, PR AG UT Capitole

- **Martin-Prével Blandine**, PRAG UT Capitole

- **Deville Sophie**, MCF Université Toulouse Capitole

- **Falco Damien**, MCF Université Haute Alsace

- **Guiguet Schielé Quentin**, MCF UT Capitole

- **Hardy Charles Henri**, MCF IUT Rodez

- **Hortala Solenne**, MCF Université Toulouse Capitole

- **Larouer Marion**, MCF Université Toulouse Capitole

- **Joshi Madhura**, Maître de Conférence Université Toulouse Capitole

Professionnels (liste indicative) :

- **Azais Virginie**, Avocate au barreau de Toulouse

- **Bertrand Enjalbert**, expert-comptable

- **Charpy Alexandre**, Avocat au barreau de Toulouse

- **Chwartz Lair Céline**, Notaire

- **De Beauvoir Stéphane**, directeur de la Chambre interdépartementale des notaires de la Haute Garonne

- **Garrisi Clara**, Notaire

- **Genévrier Marianne**, Consultante en management

- **Ginestet Yanick**, Comptable Taxatrice

- **Marie d'Avigneau Isabelle**, expert-comptable

- **Vigneau Virginie**, Avocat

Contrôle des connaissances :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence Professionnelle Métiers du notariat parcours type comptable taxateur ».

La formation est ponctuée par des contrôles continus et se termine par une soutenance du rapport d'activités.

Compétences visées

- Maîtrise de la comptabilité générale
- Maîtrise des logiciels comptables
- Gérer la comptabilité d'un office notarial
- Etablir les déclarations fiscales et sociales
- Réaliser la taxation des actes
- Saisir et codifier des factures
- Réaliser un suivi de trésorerie
- Gestion des ressources humaines d'un office
- Maîtrise des règles déontologiques applicables aux professionnels du notariat

Organisation

La Licence Professionnelle Comptable Taxateur se prépare sur une durée d'**un an**, de septembre N à septembre N+1. Cette formation est organisée en alternance à raison d'une semaine en cours suivie de deux semaines en entreprise. Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les étudiants sont des stagiaires sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, **partageant leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'alternant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès

 **Volume horaire global :**
446,5 heures (accompagnement et examens inclus)



1 semaine de cours
De sept. à sept. N+1



2 semaines en
entreprise

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Débouchés professionnels

Comptable-taxateur d'étude notariale, comptable dans un cabinet d'expertise comptable travaillant pour des études notariales, comptable dans un cabinet professionnel appartenant à une profession libérale réglementée.

Informations candidatures



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Sur eCandidatures, consulter « 3- EEDU - Executive Education Digital University » pour déposer votre dossier.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : comptabletaxateur.eedu@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026

La Licence professionnelle Métiers du notariat parcours type Comptable taxateur sous contrat d'apprentissage est rattachée à l'INFN, l'Institut national des formations notariales.

Tarifs pour les contrats d'apprentissage

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : Contrat d'apprentissage, nous consulter



Tarifs pour les stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...)

7 500 € + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup.



Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Document d'information non contractuel réalisé au 01/04/2026

CONTACT :

Antonio Ciano
05 61 12 87 12
comptabletaxateur.eedu@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage

Site de la Manufacture des Tabacs
Manufacture des Tabacs - Toulouse 21,
allée de Brienne
31042 Toulouse cedex 9

